

CONTRIBUTION DU 27/11/2021 11:59

Envoyé par e-mail à : champ-captant-landes-medoc@bordeaux-metropole.fr

De : Marc Jokiel – Mairie de LATRESNE

Bonjour ,

Pour des raisons personnelles , je n'ai pas pu me déplacer à Créon et ai participé en visio, pour les mêmes raisons j'ai été obligé de quitter la visio vers 20h45.

J'ai donc regardé la fin le lendemain et j'ai été interpellé par la conclusion donnée par la modératrice au micro qui a transformé mon message écrit sur le « chat » en un "Mr Jokiel est satisfait de la réponse » , il serait bon de lui rappeler qu'il ne faut pas conclure trop vite et de s'enquérir de tous les éléments.

Ce n'est donc pas du tout cela , la réponse faite par le SMEGREG est toujours la même depuis que nous a été présenté le projet au SIEA en 2020 , elle reste imprécise .C'est assez consternant car le SIEA doit connaître certains détails pour en informer les communes membres qui vont être impactées :

- Pour la répartition des coûts par habitants , les fourchettes fournies de ceux-ci ne sont pas satisfaisantes
- Pour la connaissance des tracés des canalisations d'approvisionnement
- Le coût des travaux n'a pas été clairement explicité , j'ai en tête 600 000 € donné en 2020 à notre charge mais nous n'avons jamais eu de précision sur la teneur de ces travaux (en terrain vierge , sous voirie etc) , est-ce forfaitaire ?
- le principe de solidarité intercollectivité n'est pas abouti, si nous sommes d'accord pour diminuer nos prélèvements dans l'éocène , nous laissons ainsi aux autres collectivités la possibilité de la faire , pourquoi ne pas leur demander une contribution de solidarité ?
- sur la délibération prise par le SIEA, je voudrais confirmer ici que nous n'avons pas signé un chèque en blanc au SMEGREG et à la Métro et que si nous avons délibéré au SIEA , cela est assorti de préalables à lever pour que nous participions pleinement , alors quand le représentant du SMEGREG dit que tous les syndicats ont délibéré favorablement , c'est aller un peu vite en besogne

Ces précisions bien sûr ne peuvent engager le président de notre instance dont je regrette l'absence lors de la concertation,, elle reflète notre approche communale et celle du conseiller qui l'exprimera au conseil syndical .

J'espère que ce mail sera pris en considération et ne sera pas « dissout » dans la multitude des sollicitations que vous devez recevoir!

Cordialement

Marc JOKIEL
Adjoint au maire
Intercommunalité et coopération territoriale
Vice-president SEMOCTOM
Conseiller syndical SIEA